

Lot	Num	Titre	Localisation	Type	Estimation (en € HTVA)	Source de financement		Déplacements			Ressources naturelles			Secteur agricole		Lieux de vie				Activités économiques		
						SPW-DR	Autres sources	1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	4.1	4.2	4.3	4.4	5.1	5.2	5.3
1	1.1	Aménager la place de Sart en faveur des piétons	Sart-Messire-Guillaume	Matériel Non rémunérateur	287.100 €	80% du coût total, soit 229.680 € (plafond = 500.000 €)	Commune															
1	1.2	Créer un lieu d’intermodalité à la rue Belotte	Court-Saint-Etienne	Matériel Non rémunérateur	394.900 €	80% du coût total, soit 315.920 € (plafond = 500.000 €)	Commune															
1	1.3	Aménager et sécuriser la liaison cyclable entre Sart-Messire-Guillaume et Suzeril	Sart-Messire-Guillaume	Matériel Non rémunérateur	158.820 €	80% du coût total, soit 127.056 € (plafond = 850.000 €)	Commune															
1	1.4	Renforcer les projets en faveur de la biodiversité	Commune	Matériel et immatériel Non rémunérateur	180.000 €	Non éligible en DR	Commune ; SPW (appel à projet BiodiverCité) ; Province du Brabant wallon (plantation maillage écologique)															
1	1.5	Renforcer la politique de préservation des ressources naturelles	Commune	Immatériel Non rémunérateur	25.000 €	Non éligible en DR	Commune															
1	1.6	Accroître l'utilisation des énergies renouvelables sur le territoire	Court-Saint-Etienne, Sart-Messire-Guillaume, Commune	Matériel Rémunérateur	215.000 €	Non éligible en DR	Commune , éventuels appels à projets bâtiments communautaires															
1	1.7	Gérer le système d’éclairage public et proposer une trame noire	Commune	Matériel et immatériel Non rémunérateur	564.000 €	Non éligible en DR	Commune ; ORES															
1	1.8	Aménager une place de village à Beaurieux	Beaurieux	Matériel Non rémunérateur	380.600 €	80% du coût total, soit 304.480 € (plafond =500.000 €)	Commune															
1	1.9	Définir une vision stratégique en matière de sport	Commune	Immatériel Non rémunérateur	30.000 €	Non éligible en DR	Commune															
2	2.1	Aménager la rue de la Quenique et la rue du Ruchaux en faveur des modes actifs	Court-Saint-Etienne	Matériel Non rémunérateur	€€€€ > 500.000 €	80% du coût total (plafond = 850.000 €)	Commune ; SPW - Mobilité et Infrastructures															
2	2.2	Aménager le sentier 103 entre Faux et Suzeril en faveur des modes actifs et de la biodiversité	Faux	Matériel Non rémunérateur	€€€€ > 500.000 €	80% du coût total (plafond = 850.000 €)	Commune ; SPW - Mobilité et Infrastructures															
2	2.3	Favoriser les déplacements actifs autour des écoles	Commune	Matériel Non rémunérateur	€€€ 100.000 - 500.000 €	80% du coût total (plafond = 850.000 €)	Commune															
2	2.4	Généraliser le concept de village 30 et renforcer les zones 30 existantes	Commune	Matériel Non rémunérateur	€€€ 100.000 - 500.000 €	Non éligible en DR	Commune ; SPW - Direction des routes															
2	2.5	Aménager la roselière en zone naturelle et de détente	Beaurieux	Matériel Non rémunérateur	€€€€ > 500.000 €	80% du coût total (plafond = 500.000 €)	Commune															
2	2.6	Prendre des mesures et organiser des événements visant à soutenir les circuits courts et les producteurs locaux	Commune	Matériel et immatériel Non rémunérateur	€€ 10.000 - 100.000 €	En partie éligible 60% du coût total (plafond = 500.000 €)	Commune															
2	2.7	Prendre des mesures pour soutenir les agriculteurs vers des modes de productions plus durables	Commune	Immatériel Non rémunérateur	€€ 10.000 - 100.000 €	Non éligible en DR	Commune ; Sowalfin, Terre en vue ; Crowdfunding...															
2	2.8	Améliorer la convivialité de la place Baudouin 1er à Court-Saint-Etienne	Court-Saint-Etienne	Matériel et immatériel Non rémunérateur	€€€ 100.000 - 500.000 €	80% du coût total (plafond = 500.000 €)	Commune															
2	2.9	Aménager le cœur de village de Tangissart en faveur des modes actifs et de la convivialité	Tangissart	Matériel Non rémunérateur	€€€€ > 500.000 €	80% du coût total (plafond = 850.000 €)	Commune															
2	2.10	Créer un aménagement convivial au Hall n°11	Court-Saint-Etienne	Matériel Non rémunérateur	€€ 10.000 - 100.000 €	80% du coût total (plafond = 500.000 €)	Commune															
2	2.11	Valoriser les itinéraires de promenades	Commune	Matériel et immatériel Non rémunérateur	€ < 10.000 €	Non éligible en DR	Commune ; SPW Tourisme ; Province du Brabant wallon															
3	3.1	Développer les voitures partagées dans les villages	Commune	Matériel Non rémunérateur	€€ 10.000 - 100.000 €	Non éligible en DR	Commune ; société privée															
3	3.2	Intensifier et renforcer les lieux de culture collectifs	Commune	Matériel Non rémunérateur	€ < 10.000 €	Non éligible en DR	Commune ; propriétaire privé															
3	3.3	Créer et aménager une salle de village à Tangissart	Tangissart	Matériel Non rémunérateur	€€€€ > 500.000 €	80% du coût total (plafond = 850.000 €)	Commune															
3	3.4	Aménager l’ancienne école de Beaurieux et ses abords	Beaurieux	Matériel Non rémunérateur	€€€€ > 500.000 €	80% du coût total (plafond = 850.000 €)	Commune															
3	3.5	Aménager les abords du complexe sportif rénové et de la nouvelle salle de gymnastique contiguë	Court-Saint-Etienne	Matériel Non rémunérateur	€€ 10.000 - 100.000 €	60% du coût total (plafond = 500.000 €)	Commune ; SPW Infrasports															
3	3.6	Mettre en œuvre un projet en matière de sport	Non déterminé	Caractère rémunérateur non déterminé	Non estimable	Non déterminé à ce stade	Commune ; SPW Infrasports															
3	3.7	Créer une plateforme d’échange entre les associations	Commune	Matériel et immatériel Non rémunérateur	€€ 10.000 - 100.000 €	Non éligible en DR	Commune															
3	3.8	Soutenir les initiatives existantes en matière de réseau d’échange de savoirs et pratiques	Commune	Immatériel Non rémunérateur	€ < 10.000 €	Non éligible en DR	Commune															
3	3.9	Rénover le bâtiment du foyer populaire et y aménager une salle polyvalente à destination des acteurs locaux	Court-Saint-Etienne	Matériel Rémunérateur	€€€€ > 500.000 €	80% du coût total (plafond = 850.000 €)	Commune															
3	3.10	Evaluer les besoins et créer un espace de co-working	Commune	Matériel et immatériel Non rémunérateur	€€ 10.000 - 100.000 €	80% du coût total (plafond = 850.000 €)	Commune															
3	3.11	Redynamiser le marché hebdomadaire	Court-Saint-Etienne	Matériel Non rémunérateur	€ < 10.000 €	Non éligible en DR	Commune															
3	3.12	Accroître l’attractivité du centre et des commerces	Court-Saint-Etienne	Matériel Non rémunérateur	€€ 10.000 - 100.000 €	Non déterminé à ce stade	Commune															